

Euragel



Conditionné
en Belgique

eurakor

L'humain fait la force

PRODUIT

Composition :

- Éthanol, eau, parfums
- Agent gélifiant
- Masse volumique à 20°C :
842,4 kg/m³
- Glycérine hydratante et adoucissante

Points forts :

- ✓ 100% médical
- ✓ Haute tolérance
- ✓ Hypoallergénique
- ✓ Rapide d'utilisation
- ✓ Large spectre d'action :
bactéricide, levuricide et virucide
- ✓ Législation : produit biocide PT1.

CONDITIONNEMENT

	Qty/Carton	
50ml	1.02€	24
100ml	1.82€	25
200ml	2.62€	24
5L	34.00€	1

UTILISATION

- Euragel est destiné à la désinfection hygiénique et chirurgicale des mains par friction : en alternative aux lavages simple ou hygiénique des mains, en l'absence de points d'eau, lors de contacts en série, avant tout geste aseptique.

MODE D'EMPLOI

Prêt à l'emploi, Euragel doit être utilisé sur une peau saine, propre et sèche

- **Désinfection hygiénique**
 - Avoir des ongles courts et non vernis, des manches courtes ou remontées ;
 - Remplir le creux de la main avec 3ml d'Euragel; frictionner les mains et les poignets pendant au moins 30 sec. selon la procédure standardisée ;
 - Les mains doivent être imprégnées pendant le temps d'application.
- **Désinfection chirurgicale**
 - Avoir des ongles courts et non vernis, des manches courtes ou remontées;
 - Remplir le creux de la main avec 3 ml de d'Euragel, frictionner les mains, les poignets, les avant-bras et les coudes jusqu'à séchage complet (temps ≥ 45 sec.).

PRECAUTIONS

Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Consulter la fiche de données de sécurité sur demande.

PERFORMANCES



Gel
parfumé



73%
d'alcool



LES + PRODUITS

Gel hydro-alcoolique
pour la désinfection des mains.

Aspect
gel parfumé

Couleur
incolor



Date édition : septembre 2020

Cette fiche technique dont le contenu reflète les résultats d'essais les plus récents, est destinée à informer et conseiller l'utilisateur de ce produit et ne peut en aucune manière engager la responsabilité de notre société.

L'utilisateur devra s'informer auprès de notre société des éventuelles modifications apportées à cette fiche.